

CLIMATE INVESTMENT FUNDS

COMITÉ CONJOINT CTF-SCF/TFC.14/3
23 avril 2015

Réunion conjointe des Comités du CTF et du SCF
Washington
Lundi 11 mai 2015

Point 3 de l'ordre du jour

PLAN D'ACTIVITÉ ET BUDGET DES CIF POUR L'EXERCICE 16 (RÉSUMÉ)

DÉCISION PROPOSÉE

La réunion conjointe des Comités du CTF et du SCF a examiné et approuvé le document intitulé *Plan d'activité et budget des CIF pour l'exercice 16* (COMITÉ CONJOINT CTF-SCF/TFC.14/3)

Les Comités accueillent favorablement le plan d'activité et notent que le projet des CIF proposé pour l'exercice 16 prévoit les ressources administratives requises pour exécuter le programme de travail prévu de l'ensemble des services administratifs des CIF, c'est-à-dire l'Administrateur en tant que gestionnaire des actifs financiers des CIF, l'Unité administrative en tant que coordinateur central du partenariat des CIF et les cinq BMD en tant qu'organismes partenaires chargés de la mise en œuvre.

I. INTRODUCTION

1. Les Fonds d'investissement climatiques (CIF) sont à présent dans leur septième année d'activité. Les pays participants ont préparé des plans d'investissement¹ qu'ils envisagent de soumettre à l'approbation du Comité du Fonds fiduciaire du Fonds pour les technologies propres (CTF) et des Sous-comités du Fonds climatique d'investissement stratégique (SCF) pour un financement de 7,45 milliards de dollars. Au total, 0,76 milliard de dollars ont en outre été alloués aux investissements prévus ne faisant pas partie des plans d'investissement nationaux, notamment par le biais du Mécanisme spécial de dons en faveur des peuples autochtones et des populations locales, des programmes dédiés au secteur privé et des réserves du SCF consacrées à la mobilisation du secteur privé. Au 31 décembre 2014, 5,36 milliards de dollars au total avaient été approuvés pour le financement de 156 programmes et projets.

2. La réunion conjointe des Comités du CTF et du SCF a unanimement réaffirmé la mission des CIF pour l'avenir, à l'occasion des réunions semestrielles des CIF tenues du 17 au 19 novembre 2014. Cette réunion a convenu de principes clés devant régir les débats sur les activités futures des CIF dans le cadre de l'évolution de l'architecture internationale du financement de l'action climatique, notamment le Fonds vert pour le climat (GCF). Ces principes englobent la nécessité de soutenir la continuité des flux de financement de l'action climatique et de poursuivre l'effort de diversification des choix de financement tout assurant la complémentarité et la cohérence entre différents instruments.

II. PRIORITÉS, PRINCIPAUX PRODUITS ET APPUI BUDGÉTAIRE

3. Les CIF devront cibler à l'avenir deux questions principales. D'abord, les nouvelles contributions devront être efficacement programmées par le biais de plans d'investissement nationaux ou d'autres mécanismes. Il faudra, ce faisant, reconnaître qu'il importe de mener une recherche active de possibilités et de modalités qui permettront d'accroître la participation du secteur privé. Ensuite, le soutien à la mise en œuvre des plans d'investissement doit viser à renforcer durablement les capacités locales pour assurer la notification systématique des résultats, promouvoir l'adhésion des parties prenantes au dialogue sur la mise en œuvre et élargir la base de connaissances des CIF.

4. Axé sur ces questions, le projet de plan d'activité et budget administratif des CIF pour l'exercice 16 s'articule autour de six domaines d'action prioritaires (voir tableau A). Le programme de travail envisagé pour passer à la mise en œuvre dans ces domaines prioritaires a été élaboré et sera exécuté conjointement par l'Unité administrative des CIF, les cinq BMD et l'Administrateur, le Comité des BMD servant de cadre de coordination et de prise de décisions conjointes.

5. Un nouveau cadre budgétaire a été défini pour assurer plus de transparence dans la manière dont les composantes individuelles du programme de travail lié au plan d'activité des CIF sont financées par le budget administratif. Une synthèse des principaux produits et résultats attendus du programme de travail de l'exercice 16 est présentée au tableau A et est assortie d'une

¹ L'expression « plan d'investissement » est utilisée de façon générique pour désigner un plan ou un programme stratégique national élaboré dans l'optique de recourir aux ressources du CTF, du PPCR, du FIP ou du SREP.

estimation des ressources budgétaires prévisionnelles. Ces ressources sont ventilées suivant les quatre principales composantes du budget des CIF (voir tableau B)².

Tableau A : Récapitulatif des domaines d'action prioritaires, principaux produits et résultats, et projet d'appui budgétaire pour l'exercice 16

Domaines d'action prioritaires	Principaux produits et résultats de l'exercice 16	Appui budgétaire recherché (USD millions)
<i>1. Aider les pays partenaires à élaborer de nouveaux plans d'investissement en réponse à l'augmentation des contributions des donateurs des CIF et réviser et actualiser les plans en cours d'exécution.</i>	i) Onze (11) plans d'investissement au titre du SREP soumis au Sous-comité pour approbation. (Composantes A et C) ii) Progrès notables accomplis dans l'élaboration de nouveaux plans d'investissement au titre du PPCR et du FIP par les pays pilotes devant être sélectionnés en mai 2105 (hypothèse de 10 pays pilotes) pour éventuelle soumission au début de l'exercice 16. (Composantes A et C) iii) Mise à niveau ou révision de quatre plans d'investissement au titre du CTF et quatre plans au titre du SREP soumis au Sous-comité pour approbation. (Composantes A et C)	Composante A : Unité admin. 0,57 Composante A : BMD 1,2 <i>Sous-total</i> 1,59 Composante C : 7,47 Total 9,06 La Composante C présente les dépenses prévisionnelles pour l'appui budgétaire par les équipes de projet des BMD durant l'exercice 16 ; une partie de ces dépenses débordera sur l'exercice 17. Les estimations ne comprennent pas le débordement de l'exercice 15 sur l'exercice 16.
<i>2. Accroître le financement des programmes et projets, notamment à travers des programmes conçus pour mobiliser le secteur privé d'une manière efficace.</i>	i) Soixante-dix-sept (77) propositions de projet (25 au titre du CTF et 56 pour le SCF) soumis à l'approbation du Comité du Fonds fiduciaire pour le montant de 1,46 milliard de dollars de financements (dont 825 millions au titre du CTF et 636 millions au titre du SCF) et ii) les programmes dédiés à la mobilisation du secteur privé pour un montant de 153 millions de dollars (6 projets), les réserves du SCF pour la mobilisation du secteur privé d'un montant de 95 millions de dollars (11 projets) et le Mécanisme spécial de dons pour un montant de 33 millions de dollars (6 projets).	Composante A : Unité admin. 0,08 Composante A : BMD 0,9 Total 1,07 Les dépenses consacrées à l'appui des équipes de projet des BMD pour l'élaboration de projets sont recouvrées au moyen des frais payés par les emprunteurs (CTF) et par les paiements effectués au titre de prestations relatives à l'élaboration, la mise œuvre et la supervision de projets (SCF).

² La somme des allocations budgétaires indiquées au tableau A ne correspond pas au projet de budget prévisionnel pour l'exercice 16 : les 24,88 millions de dollars présentés au tableau B. Deux facteurs expliquent cela : Premièrement, les six domaines d'action prioritaires qui apparaissent au tableau A ne totalisent pas 5,96 millions de dollars de dépenses pour « l'élaboration de politiques, la collaboration avec les organes directeurs des CIF et la gestion des relations » ni 860 000 dollars de dépenses pour les activités de « suivi et évaluation » non liées au cinquième domaine d'action prioritaire. Deuxièmement, les estimations présentées dans le tableau A pour le budget de la Composante C sont basées sur la *totalité* des dépenses prévisionnelles nécessaires pour l'appui aux programmes nationaux. Par contre, dans le tableau B, la Composante C concerne le montant du financement *additionnel* (en plus du solde du budget pluriannuel) nécessaire pour répondre aux demandes de financement formulées par les BMD.

<p>3. Financer la mise en œuvre des plans d'investissement des CIF en ciblant les résultats des programmes, le suivi et les rapports sur les résultats, et l'engagement des parties prenantes.</p>	<p>i) Renforcement des capacités de suivi et d'établissement de rapports et appui à l'établissement des rapports annuels de 2015 au titre de 25 projets pilotes du FIP et du PPCR au moyen de financements administrés par les BMD. Rapports des pays associés au CTF et au SREP par l'intermédiaire des BMD. (Composante A)</p> <p>ii) Première année de mise en œuvre de l'initiative administrée conjointement par les CIF et le Programme d'assistance à la gestion du secteur énergétique (ESMAP) intitulée <i>Using Multi-Tier Access Framework to Support Investment Planning in SREP Countries</i>. (Composante D)</p>	<p>Composante A : Unité admin. 0,45 Composante A : BMD 0,42 <i>Sous-total</i> 0,87 Composante C : 2,07 Composante D : 1,00 Total 3,94</p>
<p>4. Fournir des produits du savoir et des informations pertinentes sur les réalisations des CIF pour accompagner la reproduction et l'expansion du financement de l'action climatique dans le monde entier.</p>	<p>i) Mise au point et diffusion des produits de gestion du savoir auprès du public visé (voir la synthèse à l'annexe 2). (Composante A)</p> <p>ii) Financement de propositions supplémentaires des BMD au titre de l'initiative spéciale pour les activités novatrices de gestion des savoirs axées sur les priorités des CIF. (Composante D)</p> <p>iii) Prise en compte du partage d'information et des leçons de l'expérience dans tous les nouveaux plans d'investissement (points 1(i) et (ii) ci-dessus) suivant une démarche sélective au titre des projets soumis pour approbation des financements (voir la note du point 2).</p> <p>iv) Organisation de deux réunions à l'intention des pays pilotes (au titre du PPCR et du CTF) pour orienter les nouveaux pays pilotes et faciliter l'apprentissage mutuel entre projets pilotes. (Composante B)</p> <p>v) Aide à l'organisation d'un événement de haut niveau destiné à promouvoir les CIF à l'occasion des Assemblées annuelles du Groupe de la Banque mondiale à Lima en octobre 2015 et à la vingtième Conférence des Parties à Paris (novembre-décembre 2015). D'autres événements de moindre envergure et bien ciblés à déterminer. (Composante B)</p> <p>vi) Mobilisation permanente des médias tout au long de l'année. (Composante A)</p>	<p>Composante A : Unité admin. 1,47 Composante A : BMD 1,58 <i>Sous-total</i> 3,05 Composante B : 1,10 Composante D : 0,50 Total 4,65</p>

<p>5. Mettre en œuvre un plan d'action des CIF sur le genre pour intégrer cette thématique dans les politiques et programmes des CIF.</p>	<p>i) Préparation et diffusion en ligne d'au moins cinq fiches d'orientation sectorielles sur l'intégration du genre. ii) Réalisation et diffusion d'une étude sur le genre et les énergies renouvelables. iii) Achèvement des rapports annuels sur le programme des CIF concernant le genre. iv) Réalisation et diffusion des évaluations de la problématique du genre, des examens de portefeuilles et des notes techniques prévues par la BAD, la BID, la BERD et la BIRD. Poursuite de la mise en œuvre du plan d'action et du suivi des principaux produits.</p>	<p>Composante A : Unité admin. 0,67 Composante A : BMD 0,32 Total 0,99</p>
<p>6. Assurer que les outils et processus essentiels au suivi, à l'analyse et à l'établissement de rapports sur les risques financiers, stratégiques et opérationnels des CIF soient en place et fonctionnent bien. Administrer les ressources financières des CIF d'une manière transparente et efficace.</p>	<p>a) Poursuite de la mise en œuvre du Cadre de gestion des risques d'entreprise par l'Unité administrative des CIF et l'Administrateur, y compris notamment : i) tableau de bord totalement opérationnel et amélioré pour rendre compte des observations, ii) coordination du flux d'informations entre les unités et Comités des CIF, iii) mise à jour de l'exécution du programme de gestion des risques d'entreprise (novembre 2015) et rapport annuel (juin 2016) et iv) évaluation des risques secondaires par le CTF et les Comités du Fonds fiduciaire (novembre 2015). (Composantes A et D)</p> <p>b) L'Administrateur, l'Unité administrative des CIF et les BMD administrent et rendent compte des ressources financières conformément aux exigences des CIF et suivant les procédures établies par les BMD.</p>	<p>Composante A : Administrateur 2,56 Composante A : Unité admin. 0,45 Composante A : BMD 0,90 <i>Sous-total 3,91</i> Composante D : À déterminer Total 3,91</p>

III. PROJET DE BUDGET DE L'EXERCICE 16

6. L'exécution du programme de travail de l'exercice 16 par les unités des CIF fait appel à un budget administratif global de 24,88 millions de dollars (voir tableau B, Composante A) dont 18,32 millions de dollars (74 %) couvrent les dépenses prévisionnelles au titre des prestations administratives fournies par l'Administrateur, l'Unité administrative des CIF et les BMD. À mesure de l'évolution du programme de travail collectif, notamment en réponse à une seconde vague de programmes et de nouvelles contributions au titre du SCF, les dépenses collectives pourraient faire augmenter de 5,2 % le budget révisé de l'exercice 15. Cette augmentation est

consécutive à deux années au cours desquelles les budgets sont restés inchangés ou ont baissé en termes réels.

Tableau B : Budget approuvé de l'exercice 15, budget révisé de l'exercice 16 et budget proposé pour l'exercice 16, par composante principale (en milliers de dollars)

	FY15 Approved Budget	FY15 Revised Budget	FY16 Proposed Budget	Variance FY16 Prop-FY15 Rev
A. Administrative Services				
Trustee	3,435.6	3,435.6	3,478.03	42.4
CIF Administrative Unit	7,505.3	7,338.9	7,695.7	356.8
MDBs	6,694.0	6,638.1	7,142.4	504.2
Sub-total	17,634.9	17,412.6	18,316.1	903.5
B. Learning and Knowledge Exchange	-	-	1,102.2	1,102.2
C. Support for Country Programming	6,603.0	(109.8)	3,959.6	4,069.4
D. Special Initiatives	3,213.0	-	1,500.0	1,500.0
Total	27,450.9	17,302.8	24,877.9	7,575.1

7. Les 6,56 millions de dollars restants couvrent trois composantes :

8. Premièrement, au titre de la Composante B - Apprentissage et partage de connaissances (Forum de partenariat passé), recherche de 1,10 million de dollars de financements pour les réunions des pays pilotes, à l'effet de promouvoir l'apprentissage Sud-Sud et les événements d'apprentissage externes en rapport avec les grandes réunions des conventions ou les assemblées annuelles des BMD afin de mieux faire connaître les réalisations et les leçons de l'expérience des CIF.

9. Deuxièmement, au titre de la Composante C - Appui des BMD aux programmes nationaux, recherche de 3,96 millions de dollars additionnels au budget pluriannuel des programmes nationaux (Composante C) à l'effet de permettre aux équipes des BMD d'aider les nouveaux pays pilotes du SCF à concevoir leurs plans d'investissement et de financer l'exécution des plans d'investissement actuels en mettant l'accent sur les résultats des programmes.

10. Troisièmement, au titre de la Composante D - Initiatives spéciales, recherche de financements pour deux nouvelles initiatives : l'initiative de deux ans administrée conjointement par les CIF et l'ESMAP intitulée *Using Multi-Tier Access Framework to Support Investment Planning in SREP Countries* et l'initiative *Supporting MDB Innovative Knowledge Products*.

11. La première initiative vise à prendre en compte une méthodologie multidimensionnelle d'évaluation et de suivi de l'accès à l'énergie comme partie intégrante du processus de formulation et de mise en œuvre des plans d'investissement dans au moins 10 des tous derniers pays pilotes du SREP. Les financements recherchés pour l'exercice 16 se montent à 1,0 million de dollars plus le montant de 0,5 million de dollars pour l'exercice 17.

12. La seconde initiative concerne la mobilisation de 500 000 dollars (150 000 dollars au titre du CTF et 350 000 dollars au titre du SCF). L'objectif visé est de faire en sorte que les propositions des BMD relatives à la production de connaissances innovantes et en droite ligne des priorités des CIF puissent être incorporées dans le programme de travail des CIF sur la gestion des savoirs au cours de l'exercice. Les financements non alloués à la fin de l'exercice 16 seront reportés à l'exercice suivant.

13. Enfin, des financements seront nécessaires durant l'exercice 16 pour perfectionner le *tableau de bord de la gestion des risques d'entreprise des CIF*. Les améliorations envisagées ont trait aux risques secondaires, aux rapports sur les mesures d'atténuation des risques et à l'intégration avec la plateforme sécurisée de données en ligne en cours d'élaboration. Une requête de financement supplémentaire (estimation préliminaire des coûts avoisinant 400 000 dollars dans l'hypothèse haute) sera soumise aux Comités du Fonds fiduciaire du CTF et du SCF une fois finalisées les conditions requises et les estimations achevées. Les travaux seront entrepris par l'Administrateur en collaboration avec l'Unité administrative des CIF.

IV. BILAN DU CONTRÔLE DE L'EFFICIENCE DES CIF, SUIVI ET MAÎTRISE DES COÛTS

Suivi du ratio d'efficience

14. Le document intitulé *Benchmarking CIF's Administrative Costs* que les Comités des fonds fiduciaires ont examiné à leur réunion conjointe de mai 2011 conclut qu'une fourchette de 6 à 9 % des transferts des financements des projets devrait constituer un indicateur général des frais administratifs afférents aux programmes liés à la gestion de fonds fiduciaires auxquels participent plusieurs donateurs, plusieurs organismes d'exécution et plusieurs pays à l'échelle mondiale.

15. Les propositions annuelles de budget des CIF ont présenté des projections actualisées de ce ratio d'efficience en tenant compte des frais administratifs liés aux programmes et aux projets. La dernière mise à jour (annexe 6) indique un ratio d'efficience du CTF de 1,4 % inchangé depuis l'an dernier. Le ratio du SCF a baissé de 6,9 % à 5,8 %, le montant cumulé des coûts restant inchangé alors qu'augmente le montant cumulé des financements à concurrence de quelque 20 %. En excluant les frais liés aux projets, les ratios d'efficience actualisés du CTF et du SCF tombent respectivement à 0,9 % et 3,5 %.

16. Ces chiffres montrent que sept ans après la mise en route des CIF, leurs résultats en termes d'utilisation efficiente des fonds administratifs permettant de transférer aux pays bénéficiaires les fonds alloués aux projets résistent bien par rapport aux indicateurs mentionnés plus haut.

Suivi du coût des activités

17. Les propositions de budget annuel comprenaient les données les plus récentes sur le coût unitaire d'une série d'activités périodiques précises, dont toutes, sauf une, sont gérées par l'Unité administrative des CIF. L'annexe 6 présente des données actualisées des dépenses au titre de ces activités durant l'exercice 15 et explique les facteurs qui influent sur les coûts d'une année sur l'autre.

Mesures visant à maîtriser les frais administratifs

18. *Coût des services administratifs liés aux programmes*. Le Plan d'activité et budget pour l'exercice 14 fait état de dix pratiques suivies par les unités des CIF pour favoriser une prestation

de services administratifs liés aux programmes qui soit d'un bon rapport coût-efficacité. La mise en œuvre de ces pratiques se poursuit sans interruption³.

19. Le nouveau cadre du budget administratif (annexe 8) qui assure plus de transparence et un lien plus étroit entre les allocations budgétaires et les activités inscrites dans le programme de travail devrait aider à émettre des avis en connaissance de cause au sujet du prix à payer par les CIF pour mener leurs activités.

20. Les *coûts administratifs supportés* par les BMD en rapport avec les projets sont gérés en dehors du budget administratif des CIF. Au titre du CTF, le recouvrement de ces coûts passe par la perception de commissions appliquées aux prêts et garanties consentis dans le cadre du CTF et payées par l'emprunteur. En ce qui concerne les programmes ciblés du SCF, le recouvrement des coûts passe par une procédure d'approbation au cas par cas des demandes de paiement afférentes aux services d'appui à la mise en œuvre et de supervision des projets.

21. Des mécanismes de contrôle de l'emploi des paiements afférents aux services de mise en œuvre et de supervision des projets ainsi que du caractère approprié de leurs montants ont été mis en place. Ils sont comparés aux pratiques habituelles et aux coûts des BMD. L'annexe 8 présente les informations les plus récentes sur les paiements effectués au titre de ces services.

English	French
FY15 Approved Budget	Budget approuvé, Ex 15
FY15 Revised Budget	Budget révisé, Ex 15
FY16 Proposed Budget	Budget proposé, Ex 16
Variance FY16 Prop-FY15 REV	Variation Ex 16 Prop-Ex 15 RÉV
A. Administrative Services	A. Services administratifs
Trustee	Administrateur
CIF Administrative Unit	Unité administrative des CIF
MDBs	BMD
Sub-total	Sous-total
B. Learning and Knowledge Exchange	B.Apprentissages et échange de connaissances
C. Support for Country Programming	C.Appui aux programmes nationaux
D. Special Initiatives	D.Initiatives spéciales
Total	Total

³ Récemment, le Groupe de la Banque mondiale s'est fixée l'objectif de réduire ses dépenses administratives de 400 millions de dollars d'ici l'exercice 17 en procédant à une réduction des coûts et en améliorant l'efficacité. La réalisation de cet objectif passe par l'adhésion de toutes les composantes de l'organisation, y compris le programme des CIF et l'Unité administrative des CIF établis par le Groupe de la Banque mondiale.